



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA COMMUNE DE BERTRANGE**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 OCTOBRE 2025

Date de l'annonce publique : 24.10.2025

Date de la convocation des conseillers : 23.10.2025

Présents : MM. Youri DE SMET, bourgmestre et Roger MILLER et Marc LANG, échevins
M. Frank COLABIANCHI, Mme Monique SMIT-THIJS, M. Guy WEIRICH, Mmes Nadine SCHARES,
Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, Yolande SCHUSTER, Nadine PHILIPPE, Mariette
GALLMEISTER, M. Stefan GLOBER, conseillers,
M. Georges FRANCK, secrétaire
Excusé : M. Marc RAUCHS, conseiller, qui a donné procuration à Mme Nadine SCHARES pour voter en son nom
(sauf pour les points 4 et 5)

06.A LOTISSEMENT D'UNE PARCELLE SISE À BERTRANGE, RUE DU KIEM, EN DEUX LOTS

Le conseil communal,

Vu l'article 29(1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,

Vu la délibération du 10 janvier 2019 portant approbation du projet d'aménagement général, parties écrite et graphique, approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 19 juillet 2019 et par Madame la Ministre de l'Environnement du 23 mai 2019,

Vu la demande du 10 octobre 2025 présentée par le bureau de géomètres BEST G.O. de L-2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, en obtention de l'autorisation de lotir 1 parcelle sise à Bertrange, au lieu-dit « Obend Hiermes », soit dans rue du Kiem, en deux lots en vue de son affectation à la construction,

Vu le plan de lotissement du bureau de géomètres BEST G.O. S.à r.l., plan n° 259355-AUT-01 du 10.10.2025,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Après avoir délibéré conformément à la loi,

avec toutes les voix :

1. approuve la demande présentée par le bureau de géomètres BEST G.O. de L-2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, en obtention de l'autorisation de lotir 1 parcelle sise à Bertrange, au lieu-dit « Obend Hiermes », soit dans rue du Kiem, en deux lots en vue de son affectation à la construction,
2. invite le collège échevinal de procéder à la publication de la présente délibération conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 30 octobre 2025

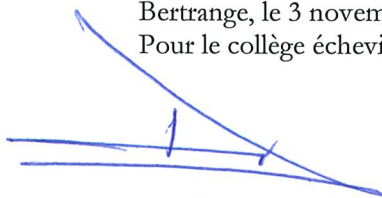
Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 30 octobre 2025 portant approbation de la demande de lotissement présentée par le bureau de géomètres BEST G.O. de L-2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, en obtention de l'autorisation de lotir 1 parcelle sise à Bertrange, au lieu-dit « Obend Hiermes », soit dans rue du Kiem, en deux lots en vue de son affectation à la construction, a été publiée et affichée à partir de ce jour.

Bertrange, le 3 novembre 2025
Pour le collège échevinal,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above the name and title.

Yuri DE SMET
Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'G' and 'F' with a horizontal line crossing through them, positioned above the name and title.

Georges FRANCK
Secrétaire